



# DÉFI NUMÉRIQUE

## ÉTAPE 2 - FUTUR SOUHAITABLE

Face à la crise écologique qu'affronte l'humanité, l'Université de Montréal et Espace pour la Vie s'allient pour lancer Chemins de transition, un grand projet qui engage la communauté universitaire, au côté des autres forces vives de la société, dans le nécessaire débat sur la transition au Québec.

Ce projet mobilise les savoirs de plusieurs sciences, et de multiples acteurs, afin d'identifier collectivement les chemins qui ont le potentiel de mener la société québécoise dans une trajectoire plus souhaitable.

## LES TROIS DÉFIS



**Défi alimentaire** - Comment nourrir en santé toujours plus d'humains sans épuiser les ressources terrestres dans un contexte de changements climatiques ?



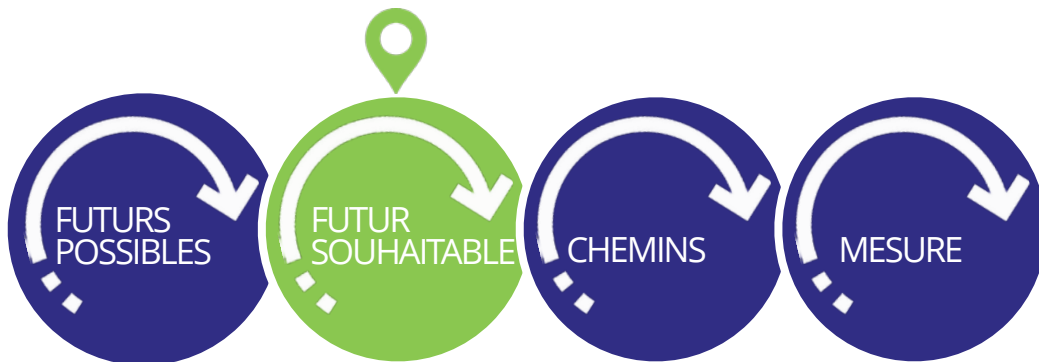
**Défi numérique** - Comment faire converger transition numérique et transition écologique ?



**Défi territoire** - Comment habiter le territoire québécois de façon sobre et résiliente dans un contexte de transition écologique ?

## DÉFI NUMÉRIQUE - LIVRABLE DE L'ÉTAPE 2

Définir une vision collective d'un futur à la fois possible et souhaitable



## PLUS D'INFORMATION



Page Web du défi numérique : [www.cheminsdetransition.org/numerique/](http://www.cheminsdetransition.org/numerique/)



Chargé de projet : Martin Deron, [martin.deron@umontreal.ca](mailto:martin.deron@umontreal.ca)

En 2040, la société québécoise est enfin parvenue à faire converger sa transition numérique et écologique.

Son remarquable succès repose sur **TROIS ACQUIS:**

1

La sobriété énergétique et matérielle s'est imposée pour la conception, la fabrication et l'usage des infrastructures et des outils numériques

2

Une priorisation collective des usages du numérique permet d'en assurer une juste répartition

3

L'innovation et le mode de financement du numérique respectent les limites planétaires et offrent des outils accessibles au service de la transition



En 2040, ces trois acquis sont le fruit d'un équilibre entre plusieurs priorités collectives essentielles, pourtant difficiles à concilier.

## 1 SOBRIÉTÉ

Le Québec fait le tri sur le plan du développement technologique : la province a judicieusement choisi de tirer profit de l'efficacité énergétique de certaines technologies développées, tout en allongeant au maximum la durée de vie des infrastructures et terminaux existants afin de réduire la consommation de ressources nécessaires à la fabrication de nouveaux équipements et l'énergie requise pour leur utilisation. La sobriété guide désormais les usages numériques.

## ALORS QU'EN 2020...

*Les nouvelles technologies développées permettaient de gagner en efficacité, mais conduisaient bien souvent à une augmentation de l'usage, et donc de l'empreinte environnementale totale. De plus, le renouvellement des réseaux générait des vagues d'obsolescence, car les périphériques en circulation devaient être changés afin d'en profiter. Or, une partie importante de l'impact environnemental des appareils numériques était liée à leur fabrication (90 % pour un téléphone intelligent).*

## 2 PRIORISATION COLLECTIVE

La belle province dispose des instruments nécessaires pour faire des choix collectifs afin d'arbitrer en continu les usages numériques tant à l'échelle individuelle que sectorielle. Ainsi, elle s'assure que tous les Québécois peuvent bénéficier des outils numériques pour répondre à leurs besoins de base, tout en leur laissant une liberté suffisante mais responsable, tant dans le choix de leurs usages prioritaires que dans leur degré d'utilisation.

## ALORS QU'EN 2020...

*Le Québec avait une double fracture numérique : environ 10 % des foyers avaient un accès nul ou très limité à Internet, et une partie des utilisateurs « branchés » n'avait pas les connaissances ou les capacités d'utiliser les technologies numériques pour répondre à leurs besoins. De plus, certains usages accaparaient une grande partie des ressources disponibles. La consommation de vidéos en ligne occupait par exemple 80 % de la bande passante mondiale. Enfin, le numérique était en grande partie gouverné par les intérêts de géants technologiques auxquels la province n'avait pas les moyens d'imposer ses choix.*

## 3 INNOVATION ET FINANCEMENT

L'innovation numérique québécoise alloue une part adéquate de ses ressources pour développer des outils au service de la transition écologique. Ses porteurs disposent de la liberté nécessaire au développement de nouvelles solutions, tout en acceptant d'opérer sous contraintes : en faisant l'effort d'anticiper les retombées sociétales, les ressources nécessaires et les impacts environnementaux générés, ils sont capables de poursuivre uniquement les projets d'innovation qui ont du sens, et de renoncer aux autres.

Les outils numériques développés au Québec sont accessibles à ceux et celles qui en ont besoin, à un coût abordable. Leur développement est supporté par des modes de financement compatibles avec la transition.

## ALORS QU'EN 2020...

*La transformation numérique des entreprises vers de nouvelles technologies était l'un des piliers de réduction de gaz à effet de serre du gouvernement provincial, mais les impacts environnementaux directs et indirects liés aux technologies elles-mêmes n'étaient pas généralement pris en compte dans les calculs. De manière générale, le processus d'innovation numérique n'intégrait pas systématiquement les limites planétaires dans son développement.*

*Le mode de financement des services numériques se basait majoritairement sur les revenus publicitaires, et favorisait ainsi les contenus qui incitaient à la surconsommation.*